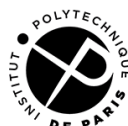


# Règlement Général et Sportif

## Ekiden du Platal 2024



**INSTITUT  
POLYTECHNIQUE  
DE PARIS**

# Sommaire

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| 1. Règlement général de l'Ekiden du Platal 2024 | 3                                  |
| 1) Le Principe                                  | 3                                  |
| 2) L'éthique                                    | 3                                  |
| 3) Les participants                             | 4                                  |
| Inscription                                     | 4                                  |
| Tarif   | 5                                  |
| Les récompenses                                 | 6                                  |
| Certificat médical ou licence sportive          | 6                                  |
| Annulation de l'inscription                     | 7                                  |
| Transmission d'inscription                      | 7                                  |
| 2. Règlement sportif de l'Ekiden du Platal 2023 | 8                                  |
| 1) Le parcours                                  | 8                                  |
| Arrivée, passage de relai et barrière horaire   | 8                                  |
| Modification du parcours                        | 8                                  |
| L'itinéraire                                    | 8                                  |
| 2) La course                                    | 9                                  |
| Remise des dossards et départ                   | 9                                  |
| Port du dossard                                 | 9                                  |
| Horaire   | 9                                  |
| Ravitaillement                                  | 9                                  |
| Poste de secours                                | 9                                  |
| Réclamations                                    | 9                                  |
| Accompagnateurs                                 | 10                                 |
| Accompagnateurs handisport                      | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Force majeure                                   | 10                                 |
| Contact de l'organisation                       | 10                                 |
| 3. Traitement des données                       | 11                                 |
| Protection et traitement des données            | 11                                 |
| Cession du droit à l'image                      | 11                                 |

# 1. Règlement général de l'Ekiden du Platal 2024

Tous les participants doivent prendre connaissance du règlement avant l'événement. En s'inscrivant à l'Ekiden du Platal 2024, les participants acceptent ce règlement et s'engagent à le respecter. De plus, ils déclarent être couverts par une assurance personnelle et prendre sous leur responsabilité tout accident de santé à la suite ou au cours de cet événement.

## 1) Le Principe

L'Ekiden du Platal est une course en relais de 6 personnes sur la distance du marathon (soit 42,195 km). Le relais est décomposé de la façon suivante :

- 1<sup>er</sup> coureur : 5 km
- 2<sup>ème</sup> coureur : 10 km
- 3<sup>ème</sup> coureur : 5 km
- 4<sup>ème</sup> coureur : 10 km
- 5<sup>ème</sup> coureur : 5 km
- 6<sup>ème</sup> coureur : 7,195 km

Le tracé sera le plus fidèle possible à ces distances, sans garantie.

L'Ekiden du Platal est organisé par le BDS de Télécom Paris et a vocation à animer la vie de campus de l'IP Paris, et du plateau de Saclay en général. Il est donc à destination des étudiants de toute l'Île de France et au personnel des établissements d'enseignement supérieur du plateau de Saclay.

## 2) L'éthique

Les coureurs, bénévoles et organisateurs s'entendent ainsi autour des valeurs suivantes :

Le respect des personnes

Se respecter soi-même et respecter les autres : les bénévoles, les autres coureurs, les organisateurs :

- Nous n'autoriserons aucune forme de tricherie

- En cas de détresse ou de danger, L'assistance physique ou matérielle entre coureurs est recommandée pendant la course
- Le respect des riverains est de rigueur

#### Le respect de l'environnement

Respecter la faune et la flore environnante doit être une préoccupation permanente de l'ensemble des participants. L'organisation mettra en place un tri sélectif des déchets ainsi que différentes actions visant à favoriser le développement durable. Tout comportement irrespectueux de l'environnement (jet de déchets sur le parcours) sera sanctionné par une sanction définie par le jury de course.

#### Le partage et la solidarité

Chaque coureur ou volontaire, viendra prioritairement en aide à tout participant en situation dangereuse.

#### L'exploration de ses limites et la connaissance de soi

Chaque coureur doit prendre en compte ses limites. Un dispositif de secours sera mis en place. Toutefois, vous devez vous arrêter si votre état physique ne vous permet plus de continuer dans des conditions physiques ou morales sécuritaires.

### 3) Les participants

Chaque participant ne peut faire partie que d'une seule équipe et ne peut courir qu'un seul des 6 relais pour que celle-ci soit classée. Il est cependant possible de combler une équipe qui n'a pas le nombre nécessaire de coureurs le jour J, elle ne sera alors pas classée. Les équipes non étudiantes et non personnel des établissements d'enseignement supérieur du plateau de Saclay ne seront pas classées non plus. L'équipe est composée de 6 coureurs, une équipe est soit féminine, soit mixte, soit masculine. Les équipes étudiantes peuvent être inter-écoles.

Il est possible d'avoir un/des coureurs handisport. Ces situations seront traitées au cas par cas par l'organisation. L'équipe se doit de contacter l'organisation 1 semaine avant la fin des inscriptions.

#### Inscription

Les inscriptions se font exclusivement en ligne. En cas de problème, les participants peuvent contacter l'organisation.

Le lien du site pour les inscriptions est accessible depuis le site <https://www.ekiden-platal.fr/>. À l'inscription, le capitaine crée une équipe qu'il peut remplir lui-même, ou bien ses coéquipiers pourront la rejoindre. Chaque coureur doit fournir **une carte étudiant/certificat de scolarité**. Pour les personnels, tout justificatif jugé adéquat sera accepté. Au moins une semaine avant l'événement, les **certificats médicaux ou licences de course** devront être déposés sur le site. Dans le cas contraire, ces documents peuvent être présentés le jour de la course. À leur inscription, chaque équipe renseignera un nom d'équipe qui ne sera pas modifiable par la suite.

Il y a trois catégories d'équipes : féminine, mixte, masculine. Les proportions femmes/hommes par catégorie sont :

- Équipe féminine : 6 femmes
- Équipe masculine : 6 hommes
- Équipe mixte : toutes les autres configurations possibles

## Tarif

### Les droits d'engagement sont :

- De 4€ pour l'étudiant faisant preuve d'un certificat de scolarité ou d'une carte étudiante les rattachant à une des écoles de l'Institut Polytechnique de Paris.
- De 6€ pour l'étudiant faisant preuve d'un certificat étudiant ou d'une carte étudiante.
- De 9€ pour la personne membre du personnel de l'Institut Polytechnique de Paris et pouvant en faire preuve.
- De 9€ pour la personne membre cotisant de l'Association des Alumni de Télécom Paris et pouvant en faire preuve.
- De 11€ pour la personne ne rentrant dans aucune des catégories précédentes.

L'équipe d'organisation se réserve le droit de refuser à l'événement une personne ne pouvant prouver son appartenance à la catégorie dont il a payé le tarif. La personne ayant payé un tarif ne correspondant pas à sa situation pourra être admise sous réserve du paiement de l'écart entre le tarif payé et le tarif réel correspondant à sa situation. Aucun remboursement ne sera effectué pour la personne ayant payé un tarif supérieur à celui dont elle devait s'acquitter selon sa situation, elle sera toutefois admise à la course.

Ces droits comprennent :

- Dossards et épingles à nourrices

- Un ravitaillement au village après la course. La possibilité de laisser des effets personnels de l'équipe à l'espace consigne du village
- L'accès aux zones de repos, vestiaires et assistance médicale au village
- La réception d'un t-shirt technique Ekiden par coureur

## Les récompenses

L'organisation ne prévoit aucune dotation financière. Voici la répartition des lots prévus :

- 3 premières équipes du scratch
- 1ère équipe féminine
- 1ère équipe masculine
- 1ère équipe mixte
- 1ère équipe du personnel
- L'équipe la mieux déguisée

L'équipe d'organisation se réserve le droit de modifier la répartition des récompenses jusqu'à une semaine avant la course. Toute modification sera notifiée sur le site [www.ekiden-platal.fr](http://www.ekiden-platal.fr).

## Certificat médical ou licence sportive

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

La participation à la compétition est subordonnée à la mise en ligne par chaque membre de l'équipe :

- soit d'une licence délivrée par l'UFOLEP, la FFA, la FFSE, la FFSU ou la FSGT, en cours de validité ;
- soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- soit d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition **datant de moins d'un an à la date de la compétition.**

Une copie de ces documents sera conservée par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

## Annulation de l'inscription

Aucun remboursement du montant de l'inscription ne sera accordé, quelles que soient les causes du désistement du participant. Ce dernier peut cependant se faire remplacer. L'organisation devra en être informée au moins 1 semaine avant l'événement.

## Transmission d'inscription

Dans le cas où un coureur désire être remplacé par un autre coureur, le participant remplaçant devra alors accepter les termes du règlement de la course et fournir ses justificatifs (certificat médical/licence et certificat de scolarité/carte étudiant).

## 2. Règlement sportif de l'Ekiden du Platal 2024

### 1) Le parcours

#### Arrivée, passage de relai et barrière horaire

Afin de ne pas étaler inutilement la course et de permettre à chacun de courir en même temps une limite horaire de 4h avant le départ du dernier relayeur est fixée. Au-delà de ce délai, tous les coureurs non encore partis partiront lors d'un départ groupé. Le temps de l'équipe sera alors calculé grâce aux puces des dossards.

**Le délai global pour une équipe est fixé à 4h30.**

Dans les autres cas, le coureur doit attendre que son relayeur ait passé la ligne d'arrivée pour à son tour passer la ligne de départ. Le temps d'échange des coureurs n'est pas pris en compte dans le décompte du temps. Seuls les temps entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée comptent.

En cas de départ anticipé d'un coureur, la sanction est laissée à l'appréciation du jury.

#### Modification du parcours

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des sites d'ateliers. En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de proposer un parcours de repli, d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

#### L'itinéraire

Les participants ont l'obligation de suivre les itinéraires balisés ou indiqués par l'organisation sous peine de sanction, voire d'exclusion. Notamment ils doivent parcourir la boucle pour laquelle ils se sont inscrits.

L'itinéraire peut être modifié à tout moment et sans préavis par l'organisation. Les concurrents sont tenus de suivre la modification d'itinéraire qui leur sera signalée par l'organisation. Il est absolument interdit de déplacer, dissimuler, retirer ou



détruire les éléments de balisage placés par l'organisation sous peine d'exclusion immédiate de l'événement.

## 2) La course

### Remise des dossards et départ

Elle aura lieu le jeudi 16 mai 2024 à partir de 12h jusqu'à 13h45, dans l'enceinte de Télécom Paris. Les dossards seront remis au chef d'équipe sur présentation de sa pièce d'identité.

### Port du dossard

Chaque participant recevra un dossard à fixer sur la poitrine à l'aide de 4 épingles. Il devra être entièrement lisible lors de la course. Les dossards sont numérotés de 1 à 6 et doivent être portés selon l'ordre des relais.

Ce sont les puces des dossards qui permettront le chronométrage de la course.

### Horaire

L'accueil des coureurs commence à 12h00. Le départ est fixé à 14h00. La course étant limitée à 4h30, elle se terminera au plus tard à 18h30.

### Ravitaillement

Un ravitaillement sera mis à disposition des coureurs au village sportif, à l'arrivée de la course.

### Poste de secours

Un service médical sera mis en place pendant l'événement au niveau du départ. Le service médical mis en place a compétence pour décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.

### Réclamations

Elles sont recevables auprès du jury dans les 30 minutes après l'affichage des résultats provisoires.

## Accompagnateurs

Tout accompagnateur, à pied, à bicyclette, en roller ou sur tout engin motorisé ou non, est interdit sur le parcours, à l'exception des accompagnateurs handisport. Sa présence entraînera immédiatement la disqualification de l'équipe sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque réclamation et/ou indemnisation. L'accompagnateur pourra être tenu pour responsable de tout accident et/ou incident survenu du fait de sa présence sur le parcours et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Il est strictement interdit de courir accompagné d'un animal, même tenu en laisse.

## Accompagnateurs handisports

Il est possible pour les handisports d'être accompagnés par un autre coureur. Le sujet sera traité au cas par cas par l'organisation.

## Force majeure

En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve.

## Contact de l'organisation

Tout contact de l'organisation se fait par l'adresse mail [contact@ekiden-platal.fr](mailto:contact@ekiden-platal.fr).

## 3. Traitement des données

### Protection et traitement des données

Les informations recueillies dans le formulaire d'inscription se limitent au strict nécessaire pour le bon traitement de votre demande d'inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatisé à des fins d'information et de communication sous la responsabilité du BDS de Télécom Paris. Les destinataires des données sont le BDS de Télécom Paris, le chronométreur officiel de l'épreuve et la Fédération Française de Sport Universitaire. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et/ou obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à [contact@ekiden-platal.fr](mailto:contact@ekiden-platal.fr). Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant. Dans ce cas, nous ne pourrions répondre favorablement à votre demande d'inscription. Ces données seront conservées 1 mois après la fin de l'événement, à l'exception des noms et mails qui seront conservés 1 an en vue de la prochaine édition.

### Cession du droit à l'image

Par défaut, les participants autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Si le participant souhaite s'opposer à cette cession de droits, il peut en notifier l'organisateur à l'adresse [contact@ekiden-platal.fr](mailto:contact@ekiden-platal.fr).